



## RSE<sup>1</sup> : la démarche de Colisée présentée aux Assises nationales des Ehpad

Comme l'an passé, Colisée a participé activement fin mars à un rendez-vous important pour le secteur du grand âge : les Assises nationales des Ehpad, logements-foyers et résidences seniors. L'occasion pour la présidente du groupe, Christine Jeandel, de revenir sur la démarche de responsabilité sociétale engagée depuis plusieurs années. Une affaire d'obligation mais surtout de conviction.

Lors de l'édition 2016 des Assises nationales des Ehpad, organisées par EHPA Presse, Christine Jeandel avait fait part de son point de vue vis-à-vis des stratégies d'avenir des différents acteurs du secteur des Ehpad. Elle était de retour pour l'édition 2017, cette fois pour évoquer la démarche RSE de Colisée et les enjeux du développement durable pour le secteur.

Animée par le directeur de la Fnaqpa, Didier Sapy, la table-ronde accueillait également Benjamin Lemoine, chef de projets RSE à l'ANAP<sup>2</sup> (voir interview). Pour introduire le sujet, Didier Sapy a joué avec les clichés qui entourent encore la démarche de responsabilité sociétale des entreprises en évoquant un « bidule de bobo-écolo »... avant de démontrer à quel point la RSE a sa place au sein de l'écosystème des Ehpad. « La RSE concerne à peu de choses près toutes vos activités » a-t-il lancé aux directeurs d'Ehpad assistant à la séquence.



© Patrick Dagonnot

### Des Ehpad plus branchés « social » qu'« environnement »

La Fnaqpa s'y est donc intéressée de près en réalisant une recherche-action, ADD'AGE, auprès de 500 établissements. Cette étude a démontré que « la démarche RSE est déjà extrêmement développée dans les établissements et que 41% d'entre eux l'ont formalisée » explique Didier Sapy. Autre enseignement qui a toute son importance, la première entrée du développement durable (DD) dans les Ehpad, c'est le social : « plus de 90% des établissements mettent en place des actions sociales, 70% des mesures relatives à l'environnement mais ils sont moins de 50% à établir des objectifs écologiques chiffrés ».

Si la Fnaqpa s'est engagée dans cette voie, c'est aussi parce que ses adhérents ont du faire face à de nouvelles obligations en matière de RSE ces dernières années. Pour Didier Sapy, « en matière de veille réglementaire, la loi ASV c'est de la rigolade à côté de la RSE ! Les lois Grenelle 1 et 2, ce sont 257 décrets... Dans vos établissements, vous êtes concernés par la plupart ». Une réalité aussi pour Colisée, qui se double pour elle d'obligations liées au statut de son actionnaire Eurazéo, côté en Bourse. Loin d'être considérées comme des contraintes, ces obligations constituent pour Christine Jeandel une incitation qui stimule la conviction de l'entreprise : « l'un ne va pas sans l'autre ».

## Une vraie longueur d'avance pour Colisée

« Cela nous oblige à structurer votre démarche » poursuit-elle, « j'ai une conviction profonde : on n'améliore jamais ce qu'on ne mesure pas ». De fait, Colisée complète 159 indicateurs, dont 59 sont qualitatifs et 100 plus quantitatifs (exemple : kilos d'aliments gaspillés). Ils se répartissent selon quatre quarts : l'un concerne le social, un autre la gouvernance (parité, non discrimination, etc.), un troisième traite des règles à respecter par les fournisseurs et un autre est bien sûr consacré à l'environnement. Dans cette catégorie, Colisée a pris « une vraie longueur d'avance » puisque 100% de ses établissements sont alimentés par de l'énergie renouvelable.

Pour Christine Jeandel, ces indicateurs permettent au groupe de se comparer, y compris avec d'autres secteurs d'activité et d'identifier quelles peuvent être « les marges de progression les plus importantes ». Colisée utilise pour cela une unité de mesure originale, « l'impact négatif évité », plutôt que le plus classique « retour sur investissement ». Comme beaucoup d'autres acteurs du secteur, il doit aujourd'hui faire porter l'effort sur les accidents du travail et le gaspillage alimentaire. En matière de RSE, Colisée a instauré une programmation sur 5 ans, avec des étapes pour faire le point sur l'atteinte des objectifs.

Mais comment réussir à progresser concrètement ? Christine Jeandel est convaincue qu'il est indispensable que chaque salarié se sente partie prenante et puisse agir à son niveau : « ce n'est pas quelque chose qui est décidé dans un bureau à Paris. Nous avons irrigué notre système de management avec ces sujets. Chaque directeur d'établissement a des objectifs RSE à remplir ». Une méthode qui porte ses fruits. Les salariés n'ont pas manqué de formuler idées et projets RSE lors de l'iDay, évènement collaboratif organisé en octobre dernier.

1. Responsabilité sociétale des entreprises
2. Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux